



ID37

ID37

DES PREMIERS PAS
JUSQU'À LA DÉMARCHE
D'ACCOMPAGNEMENT
DE LA VIE ASSOCIATIVE

« Une expérience innovante
et partagée avec deux Communautés
de Communes Touraine Ouest Val de Loire
et Gâtine-Racan »

2021 | 2024

ISOMMAIRE

CAPITALISER SUR UNE EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE	4
PRÉSENTATION DU RÉDACTEUR	4
ID37, UNE ASSOCIATION EXPERTE DE LA VIE ASSOCIATIVE EN INDRE-ET-LOIRE	4
LA MISSION	5
FRESQUE DU DÉROULÉ DE LA MISSION	5
UN TERRITOIRE RURAL CIBLÉ : LE QUART NORD-OUEST DE LA TOURAINE	6
LE SYNDICAT PAYS LOIRE NATURE	7
DESCRIPTION DE LA POPULATION	7
GÂTINE-RACAN	9
TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE	9
UN PROJET IMAGINÉ EN CO-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPÉ EN COOPÉRATION	11
POURQUOI AGIR EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE	11
DES ACTEURS PRÉSENTS EN AMONT DE LA MISSION	12
UNE HISTOIRE COMMUNE	12
UN RECOURS À UN PRESTATAIRE EXPERT : PRATIQUE ET AVANTAGEUX	13
EN ROUTE VERS LA CRÉATION D'UN POSTE	14
DES MISSIONS POUR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE	14
UN POSTE ADAPTÉ ET ADAPTABLE	14
UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INTERNALISÉ PAR ID37	15
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET GESTION DU MODÈLE	16
COMMENCER LA MISSION ? LES BONNES PRATIQUES	16
UN SUIVI EN PLACE	16
MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'OPÉRATION	18
LE CŒUR DE LA MISSION	19
CONCRÈTEMENT, QUE FAIT ID37 ?	19
UNE SOLUTION CLÉS EN MAIN POUR LES COLLECTIVITÉS	22
DES ASSOCIATIONS RAVIES	24
UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE ET COMMENCE SON FLEURISSEMENT	25
CONCLUSION	27
ANNEXE	28
MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT	28
UNE APPROCHE QUANTITATIVE	28
UNE APPROCHE QUALITATIVE	29
GLOSSAIRE	29
RESSOURCES EN LIGNE	30

CAPITALISER SUR UNE EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE

Ce document est produit dans l'intérêt de constituer un "guide des bonnes pratiques" afin de présenter et d'essaimer une expérience collaborative innovante et réussie, entre une association, Id37, et deux Communautés de Communes (Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan) sur le département d'Indre-et-Loire.

Les objectifs du document sont les suivants :

- Capitaliser sur l'expérimentation réussie
- Expliciter les bonnes pratiques de la démarche
- Transmettre une méthodologie inspirante et une mutualisation concrète
- Obtenir un livrable faisant office de notice, en prévision d'un essaimage
- Montrer la plus-value d'une coopération des acteurs, transversale et multiscale à l'échelle locale (communes, EPCI, agents de l'état, associations, dispositifs nationaux) pour initier un cercle vertueux



PRÉSENTATION DU RÉDACTEUR

Louison MICHAUD est étudiant en Master 2 de Sociologie à Tours et également alternant à l'association Id37 depuis le 9 septembre 2024. Dans le cadre de ses missions au sein de l'association, il doit produire un rapport dit de "Mise en Récit" dans l'objectif de capitaliser sur l'expérience du projet de "chargé de mission ESS à l'accompagnement associatif" sur les territoires de Gâtine-Racan et Touraine

Ouest Val de Loire, qui permettra de surcroît l'obtention d'un livrable des bonnes pratiques vers un essaimage de la mission.

ID37, UNE ASSOCIATION EXPERTE DE LA VIE ASSOCIATIVE EN INDRE-ET-LOIRE

Id37 est une association implantée à Saint-Pierre-des-Corps (37700) depuis 1989. Le projet associatif de cette structure non-lucrative se caractérise entre autres par la proposition d'une expertise et d'un savoir-faire dans "l'accompagnement sur mesure". Depuis 35 ans, l'association Id37 œuvre pour une société plus juste, humaine, solidaire et respectueuse de l'environnement. Notre vision repose sur la conviction que les solutions aux défis sociétaux émergeront d'initiatives populaires et locales. "Nous considérons l'économie comme un moyen au service de la société, et non comme une fin en soi".

Notre mission s'articule autour de trois axes principaux :

1. Le premier axe porté par l'association est la lutte contre les exclusions
2. La seconde thématique revendiquée est le soutien au secteur associatif et coopératif
3. Enfin, le dernier axe défendu, c'est son engagement territorial

L'association Id37 est agréée Mouvement de Jeunesse et d'Education Populaire, mais aussi actrice du développement de l'ESS en Touraine et également adhérente à l'URIOPPS (*Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux*) et à la FAS (*Fédération des acteurs sociaux*).

Elle se divise en deux pôles qui agissent sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire.

Le pôle social se charge d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé pour des publics vulnérables.

Le pôle Appui ESS agit depuis plusieurs années en faveur de l'accompagnement des structures de l'ESS (associations, coopératives, porteurs de projets...) du département, employeuses comme non-employeuses à dessein d'agir au plus près des besoins du territoire et de ses acteurs.

Cette riche expérience a permis de construire de solides liens avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales.

De par son expertise, le pôle Appui ESS d'Id37 a su se faire reconnaître en Indre-et-Loire et participe à la co-construction de solutions innovantes à forts impacts sur le territoire à l'instar de cette mission en partenariat rapproché avec deux communautés de communes.

LA MISSION

La mission d'accompagnement de la vie associative consiste à soutenir les associations dans leur développement, la réalisation de leurs projets et leur structuration en interne sur les Communautés de Communes de Gâtine-Racan et Touraine Ouest Val de Loire.

Elle a vocation à apporter à toutes les structures associatives une réponse concrète

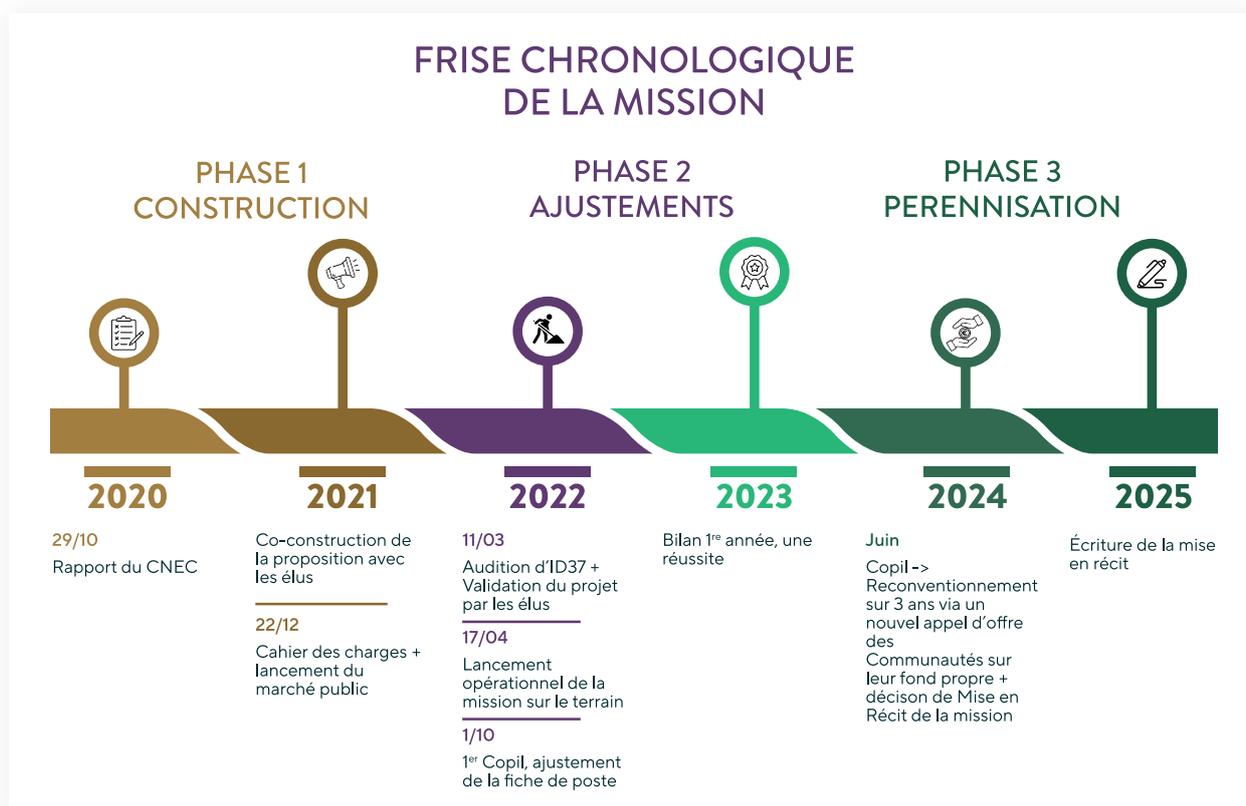
à des problématiques variées telles que la gestion, la communication, le financement, les ressources humaines, le juridique. L'accompagnement est une démarche permettant d'appuyer les associations jusqu'à leur autonomisation ou jusqu'à un niveau fixé au préalable avec la structure.

Il est protéiforme afin d'adapter l'offre par rapport aux enjeux du territoire et des structures présentes. Les quatre formats d'accompagnements les plus classiques sont les rendez-vous individuels, les accompagnements collectifs, les grands rendez-vous et ateliers locaux. (les formats seront déclinés p. 19)

Plusieurs réponses peuvent être apportées lors des séquences d'accompagnement.

Le chargé de mission peut donner la réponse sous forme d'informations ou de conseil afin de répondre à une problématique de surface concrète, mais il peut également accompagner la structure et ses membres dans le cas où le besoin nécessite une réponse approfondie. Enfin, dans le cas où ce dernier ne saurait répondre de lui-même aux problématiques de la structure, une action d'orientation est enclenchée vers des acteurs spécialisés dans ce champ d'intervention.

FRESQUE DU DÉROULÉ DE LA MISSION



LES CHIFFRES CLÉS

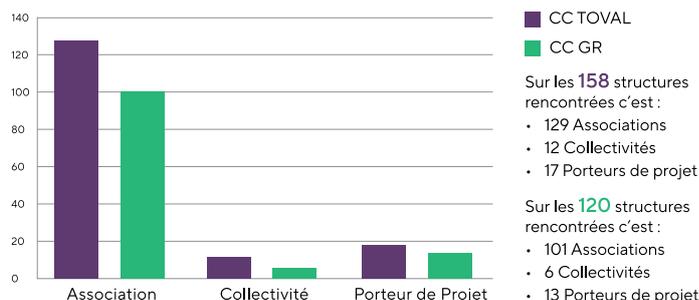
DONNÉES DE LA MISE EN RÉCIT

845 SOLLICITATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ENTRE 2022 ET 2024 SUR 2CC

278 STRUCTURES AU TOTAL DONT : **2023** ➤ **65** sur CC TOVAL
➤ **49** sur CCGR



2024 ➤ **53** sur CCTOVAL
➤ **33** sur CCGR



En moyenne **1 heure** d'accompagnement

20 000 km parcouru par an



UN TERRITOIRE RURAL CIBLÉ : LE QUART NORD-OUEST DE LA TOURAINNE

Le Nord-Ouest du département d'Indre-et-Loire regroupe en l'état 47 communes réparties sur des bassins de vie disparates. Deux communautés de communes sont présentes :

- Touraine Ouest Val de Loire
- Gâtine-Racan

Ensemble, elles forment un territoire de 1260 km² et comptent environ 55 000 habitants en 2019 (56 246 en 2020).



- Le Syndicat Pays Loire Nature regroupe 55 000 habitants, soit 9% de la population départementale.
- En moyenne, le territoire comporte 42 habitants par kilomètre carré, ce qui représente environ la moitié de la moyenne départementale (99 moyenne départementale).
- Le territoire compte 13 300 emplois, soit 6% des emplois du département.

¹Cartographie du territoire
Syndicat du Pays Loire Nature

LE SYNDICAT PAYS LOIRE NATURE

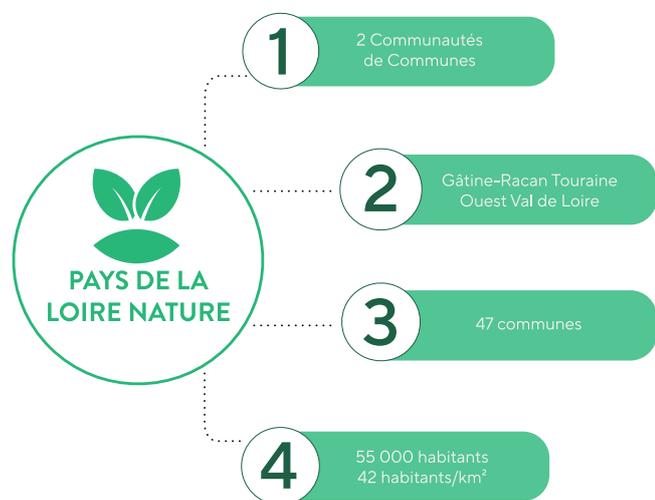
Le Syndicat du Pays Loire Nature est administré par un syndicat mixte, composé des deux communautés de communes et du conseil départemental d'Indre-et-Loire. Cette structure coordonne des projets de développement local, d'aménagement du territoire et de soutien aux initiatives locales. Elle joue un rôle clé dans la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux spécificités du territoire.

Les Pays sont des « territoires de projets » qui n'ont pas vocation à gérer mais à coordonner, impulser et prospecter dans le sens du projet de territoire défini en commun. Ils s'appuient pour cela sur les collectivités qui le composent, mais également sur les acteurs privés.

Caractéristiques géographiques

Le Syndicat du Pays Loire Nature jouxte les départements du Maine-et-Loire, de la Sarthe et du Loir-et-Cher et se situe à la frontière de la région des Pays de la Loire. Le territoire est marqué par une diversité de paysages incluant des vallées fluviales, des zones agricoles, des forêts et des villages ruraux.

DESCRIPTION DE LA POPULATION



*Répartition de la population
du Syndicat Pays Loire Nature*

La population du Syndicat du Pays Loire Nature est majoritairement composée de résidents permanents avec une proportion notable de retraités. Le territoire attire également des résidences secondaires notamment dans les communes proches de la Loire, renforçant ainsi son caractère résidentiel et touristique.

La domiciliation répond principalement à un besoin résidentiel puisqu'en 2019 la part des offres d'emplois sur le territoire ne représentait que 6 postes pour 10 actifs.

Le Syndicat du Pays Loire Nature, notamment au Nord, est un espace dortoir en périphérie de l'activité économique de Tours.

La typologie d'habitants la plus représentée est la famille traditionnelle avec enfant(s), représentant 40% des ménages totaux.

Vie locale

Le Syndicat du Pays Loire Nature offre une qualité de vie rurale, avec des services de proximité tels que des écoles, des commerces locaux et des équipements culturels. Les communes sont engagées dans des projets de développement durable, de préservation de l'environnement et de soutien à l'agriculture locale.

Le territoire bénéficie également de son appartenance au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, qui couvre une partie de ses communes et œuvre pour la conservation des paysages et des patrimoines naturels.

En résumé, le Syndicat du Pays Loire Nature est un territoire rural dynamique, caractérisé par une faible densité de population, une forte identité locale et un engagement envers le développement durable et la préservation de son patrimoine naturel².



Caractéristiques et ZFRR

Le nord de Gâtine-Racan et l'ensemble de Touraine Ouest Val de Loire sont répertoriés dans les dispositifs nationaux de zonage pour la revitalisation des territoires ruraux, Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR).

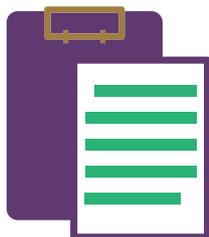
Le sud de Gâtine-Racan est hors zone des dispositifs, notamment par le rayonnement de la métropole tourangelle qui atténue les effets du monde rural sur ce territoire.

Les zonages ZFRR offrent la possibilité aux territoires d'avoir recours à différents niveaux d'avantages fiscaux : exonération d'impôts sur le bénéfices pour les entreprises, exonération de cotisations foncières pour les entreprises, exonération des taxes d'habitation pour un foyer secondaire, pour n'en citer que quelques-uns. Les politiques conduites par les dispositifs de revitalisation permettent de renforcer l'offre d'attractivité en encourageant l'implantation et la création d'entreprises.

Les territoires de Gâtine-Racan et Touraine Ouest Val de Loire sont traversés par des dynamiques rurales.

Parmi ces caractéristiques, on observe une concentration des services publics et administratifs sur certaines communes, notamment sur Langeais, Bourgueil et Château-La-Vallière pour Touraine Ouest Val de Loire et sur Saint-Paterne-Racan et Neuillé-Pont-Pierre pour Gâtine-Racan. Le regroupement des services répond au besoin des bassins de vie inégalement répartis sur les communautés de communes.

La répartition des structures et offres d'équipements sportifs et culturels suit la même logique que pour les offres de services publics. Principalement regroupées autour des bassins de vie cités précédemment, des offres accentuent une concentration de l'attractivité et du développement autour et sur ces espaces.



Emploi

En matière d'emploi, près de 4 actifs sur 10 s'orientent vers la métropole pour effectuer leur travail en dépit de leur lieu de résidence sur l'une des deux communautés de communes. La migration d'une part des actifs vers le territoire métropolitain caractérise un besoin persistant de développer les offres d'activités économiques sur les territoires.

Mobilité

La mobilité sur les territoires de Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan repose majoritairement sur un mode de conduite individuel en voiture, avec peu d'alternatives. Les transports scolaires sont gérés par la Région mais relayés localement par les intercommunalités.

Les deux territoires soutiennent une mobilité solidaire active, portée par Familles Rurales 37 via son dispositif "Mobilités solidaires", pour aider les personnes isolées.

Sur la communauté Touraine Ouest Val de Loire, un schéma de mobilité active est en cours d'élaboration (pistes cyclables, covoiturage) tandis que Gâtine-Racan expérimente des navettes estivales gratuites.

L'accès à ces territoires en voiture présente également des contraintes.

Les axes de circulation rapides sont peu nombreux à l'échelle des territoires.

Il existe deux axes départementaux, la D938 partant de la métropole vers Neuillé-Pont-Pierre (Gâtine-Racan) et la D959 partant également de la métropole en direction de Château-La-Vallière (Touraine Ouest Val de Loire). Les autoroutes sont la A85 et la A28, reliées à la métropole et en périphérie des territoires de Bourgueil (Touraine Ouest Val de Loire) et Neuillé-Pont-Pierre.

La communication entre les territoires est plus complexe avec des routes de campagne comme axes principaux de circulation.

Malgré quelques initiatives, la dépendance à la voiture reste forte et le développement de solutions alternatives est un enjeu prioritaire.

TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE

La structure actuelle de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire tire son origine de la réforme de la loi NOTRe sur les EPCI du 7 août 2015 et de sa mise en application à partir du 1er janvier 2017.

La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire est la fusion des anciennes Communautés de Communes du Pays de Bourgueil et de Touraine Nord-Ouest.



BASSINS DE VIE

- Castelvalérien
- Savignéen
- Bourgueillois
- Langeaisien



Les caractéristiques du territoire de Touraine Ouest Val de Loire

Les France Services sont réparties sur trois communes, à savoir Langeais, Bourgueil et Château-La-Vallière.

Les différents services proposés (CAF, emploi, retraite, santé, impôts, conseil numérique, conciliateurs de justice, écrivain public, ANAH, etc.) sont administrés par des permanences ou de manière dématérialisée avec mise à disposition de matériel et de salle.

Le territoire de Touraine Ouest Val de Loire présente une concentration des infrastructures sportives, culturelles, des services de santé et des offres d'emploi autour des principaux bassins de vie : Bourgueil, Langeais et Château-la-Vallière.

Les communes rurales alentours bénéficient principalement d'animations itinérantes et d'un accès indirect à ces services.

Cette organisation engendre un déséquilibre entre le centre dynamique et les zones périphériques qui disposent de moins d'équipements pérennes et d'opportunités d'emplois localisées.

En matière d'emplois, l'axe ligérien traversant Bourgueil, Cinq-Mars-La-Pile et Langeais, maximise à lui seul un tiers de l'offre d'emplois sur le syndicat Pays Loire Nature. Les communes au Sud-Est sont ainsi plus dynamiques que dans le Nord, étant traversées par un phénomène de croissance du marché de l'emploi.

GÂTINE-RACAN

Depuis la réforme de la loi NOTRe sur les EPCI en 2015, la Communauté de Communes Gâtine-Racan réunit aujourd'hui l'ancienne Communauté de Communes de Gâtine-Choisilles et celle de Pays de Racan. Composée de néo-ruraux et de natifs, cette population est demandeuse de services administratifs et publics urbains sur un territoire rural.

GÂTINE-RACAN

-  507.3 km²
-  19 communes
-  22 444 habitants

COMPÉTENCES VIE ASSOCIATIVE

~~France Service~~

Sports, loisirs
et culture

BASSINS DE VIE



Les caractéristiques du territoire de Gâtine-Racan

Différents services publics sont répartis sur Gâtine-Racan, notamment autour des communes de Neuillé-Pont-Pierre et Saint-Paterne-Racan.

Ces différents services proposés (CAF, emploi, retraite, santé, impôts, conseil numérique, etc.) sont administrés par des permanences.

Dans la Communauté de Communes Gâtine-Racan, la répartition des structures sportives, culturelles, de santé et d'emplois est marquée par une centralisation autour des principaux bassins de vie :

Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Patern-Racan.

La vie culturelle y est animée par des médiathèques, événements et associations soutenus localement.

À l'instar de la communauté de communes de Touraine Ouest Val de Loire, les communes rurales environnantes bénéficient surtout de services itinérants et d'un accès indirect aux équipements du territoire.

Cette concentration des services accentue une inégale répartition sur le territoire, dualisant des bassins de vie urbains et plus dynamiques contre des espaces ruraux plus isolés.

Ce territoire n'en reste pas moins attractif de par sa périurbanisation vers Tours. La dynamique économique métropolitaine rayonne jusqu'au sud de Gâtine-Racan attirant une partie des actifs de Tours tandis que le nord-ouest reste plus en retrait face à cette dynamique.

Dans la pratique, les offres sportives et culturelles sont plus importantes sur cette collectivité, notamment par la création d'une compétence intercommunale « Sports, Loisirs et Culture », ensuite par un travail de participation citoyenne et de dynamisme associatif daté.



Conclusion

Dans un contexte où certaines communes sont limitrophes à la métropole de Tours, le risque de voir apparaître des espaces dortoirs à l'activité métropolitaine se renforce et se concrétise.

L'asymétrie des forces d'attractivités entre la ville de Tours et les communes rurales environnantes du département se creuse en partie dû à un déséquilibre des différentes offres de vie et d'attractivités proposées par les territoires.

UN PROJET IMAGINÉ EN CO-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPÉ EN COOPÉRATION

POURQUOI AGIR EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE



Le secteur associatif local est aussi un atout et un modèle alternatif à l'économie de marché lucrative.

Il positionne l'individu en citoyen actif.

Il préserve les biens communs et l'emploi dans les territoires. La richesse créée est réinvestie entièrement dans le projet au service de besoins locaux.³



Les associations sont garantes d'une logique vertueuse puisque, bien souvent, elles-mêmes vectrices d'initiatives locales en matière d'économies sociales et environnementales. Elles impulsent une énergie Bottom up, c'est-à-dire une dynamique motrice impulsée du bas vers le haut, de l'initiative citoyenne vers les instances de gouvernances locales. Elles deviennent dès lors des lieux de délibérations, de participation citoyenne et d'implication dans la politique locale.

La constitution d'une dynamique associative permet, entre autres, de pouvoir pallier au déséquilibre de l'offre d'attraction des territoires : là où certains services publics ferment et où l'activité économique est freinée, les associations apparaissent souvent comme le dernier rempart de vie sociale.

L'association socioculturelle Agora, centre social agréé par la CAF, est l'exemple même d'une structure dont la dynamique pour le territoire de Touraine Ouest Val de Loire est vertueuse.

Elle met en place des événements de cohésion locale et d'animation de la vie sociale sur l'échelle de la communauté de communes.

Elle offre des services d'animations pour les différentes tranches d'âge, de la petite enfance jusqu'aux anciens.

Elle a mis en place des Espaces de Vie Sociale (EVS) mobiles ou ancrés sur les territoires qui accueillent la population, elle participe à l'identification des problématiques sociales, favorise les projets communs et de voisinage, propose des activités ludiques, des accompagnements face aux difficultés de la vie, etc.



La dynamique associative permet de surcroît la création de postes salariés non délocalisables puisque les associations répondent à des besoins de territoire non pourvus.

LES PRIORITÉS DES CITOYENS À L'ÉGARD DU MAIRE



42%

Maintenir et attirer des services de proximité

Lutter contre le chômage

30%

17%

Développer l'action culturelle et sportive

Développer les services pour les personnes âgées

17%

Enquête sur les attentes municipales des Français, AMF, CEVIPOF, IPSOS, juin 2019

4

DES ACTEURS PRÉSENTS EN AMONT DE LA MISSION

En amont de la mission d'accompagnement de la vie associative sur le Syndicat du Pays Loire Nature, certains acteurs occupaient déjà ce rôle de soutien.

On retrouve le Syndicat Pays Loire Nature qui a pu, à travers son service « développement territorial », accompagner certaines associations pour le programme de financement Européen LEADER.

Force est de constater que le besoin d'accompagnement était réel et que le temps consacré à l'accompagnement des porteurs de projets dépassait le temps de travail alloué.

La commune est le premier maillon identifié dans la chaîne des collectivités territoriales. De ce fait, les demandes d'accompagnement associatif, avant même la naissance du projet, se tournaient plus naturellement vers cet acteur de proximité.

Les mairies ont tenté d'accompagner les associations de leur territoire malgré l'absence de compétences vie associative en intercommunale.



Je monte des dossiers LEADER et c'est assez pointilleux. Donc ça veut dire que je voyais des contrats mal faits. [...] et des associations qui ne savaient pas réaliser leurs budgets. Nous, derrière, on avait beaucoup de travail par rapport à ça, voire du travail qui ne correspondait pas à notre poste.

(BAILLY Aurore, animatrice LEADER)



Ainsi, plusieurs accompagnements existaient avant la création du poste, mais qui s'opéraient davantage comme une extension des missions prévues (Animation Leader, secrétariat mairies, etc.).

UNE HISTOIRE COMMUNE

Les relations entre Id37 et la Syndicat du Pays Loire Nature ont été tissées depuis bien longtemps, notamment en développant le projet DUNAR (Dispositif Usages Numériques pour les Associations en milieu Rural) mené de 2016 à 2018 sur les deux communautés de communes du Pays.

Fruit de cette expérience, un ensemble de besoins a été observé en faveur de la vie associative dans l'ouest et le nord-ouest du département.

Le projet DUNAR a également permis de développer des liens forts et une relation de confiance entre les parties prenantes.

À la suite de ce premier projet, toujours sous l'impulsion du Syndicat Pays Loire Nature, l'équipe du Pôle Appui ESS d'Id37 a imaginé un dispositif d'accompagnement culturel afin d'outiller les acteurs locaux et les citoyens engagés. Le projet « Cultivons nos énergies citoyennes » (CNEC) est né en collaboration avec l'association ECB, le groupe citoyen CRIC, le Syndicat du Pays Loire Nature et Id37 au pilotage. À la fin des deux années d'expérimentation (durant le COVID), un diagnostic de territoire réalisé par Id37 a permis de poser un panel de besoins des associations et de préconisations à destination des territoires.

Une demande saillante et largement partagée est apparue : comment consolider et structurer la vie associative sur les deux Communautés de Communes Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan ?

Trois principaux leviers pour agir ont été identifiés :

- Il faut une réponse de proximité : le territoire est un vaste espace géographique qui accueille divers bassins de vie.
- Il faut une solution immédiate et pérenne : la difficulté de s'inscrire sur du temps long, parfois détachée des préoccupations quotidiennes et des calendriers politiques.
- Il faut une ambition territoriale en faveur de la vie associative qui dépasse l'expertise d'accompagnement.

Le diagnostic de territoire pose plusieurs scénarios :

- Internaliser et renforcer les compétences dans les communautés de communes,
- S'appuyer sur un/des acteurs locaux compétents,
- Faire appel à un tiers expert : Prestation d'Id37.

Les communautés de communes ont choisi de s'engager avec Id37

UN RECOURS À UN PRESTATAIRE EXPERT : PRATIQUE ET AVANTAGEUX

Le choix définitif des communautés de communes dans le recours à un prestataire, afin d'accompagner la vie associative sur ces territoires répond à différents critères. Des avantages opérationnels, logistiques et économiques sont mobilisables dans le recours à ce type d'offres :

- 1 Id37 est actrice de l'accompagnement des structures de l'ESS depuis plus de 35 ans en Indre-et-Loire. L'association est aujourd'hui connue et reconnue par les différents partenaires publics du département, renforçant la légitimité de sa pratique. Id37 porte également des dispositifs d'accompagnements associatifs délégués par l'État

comme le Guid'Asso ou le dispositif local d'accompagnement (DLA).

Ces dispositifs sont à même de compléter et renforcer l'offre d'accompagnement proposée par Id37.

- 2 C'est un avantage économique pour les communautés de communes : Les charges économiques et administratives qu'imposent une internalisation du service aux EPCI (Outils de suivi, RH, etc.) surpassent les dépenses et pratiques à anticiper pour l'externalisation des missions d'accompagnement. La sous-traitance offre la possibilité de se désengager de ces prérequis économiques et techniques.

- 3 Enfin, la contractualisation avec l'association permet d'amorcer un regard différent sur les territoires. L'appel d'un tiers permet d'effectuer un pas de côté, en permettant de diversifier et d'agrémenter la vision territoriale. La contractualisation permet également de poser et d'encadrer dès l'origine de la mission les critères et conditions permettant la sécurité de chacune des parties.



I EN ROUTE VERS LA CRÉATION D'UN POSTE

DES MISSIONS POUR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Les objectifs ont été imaginés en co-construction avec les communautés de communes et préfigurent les missions du poste, **créé sur-mesure**.

CHARGÉ DE MISSION VIE ASSOCIATIVE					
Mission 1 Identifier	Recueillir les besoins du territoire	Communiquer : l'objectif est de rendre cette action visible et connue de tous			
Mission 2 Accompagner	Apporter des réponses ajustées à toutes les thématiques de la vie associative	Faciliter l'accès à l'information, préalable au développement et à la structuration	Outiller et/ou orienter les interlocuteurs	Intégrer à la démarche Guid'Asso et l'articuler avec le DLA ou ses partenaires	Transformer les demandes individuelles en orientation collectives
Mission 3 Piloter et Articuler	Animer deux comités de pilotage avec les financeur.se.s du dispositif	Articuler l'action avec Id37 en participants.es aux réunions d'équipes	Échanger avec le/la responsable du service ESS l'ensemble des informations requises	Suivi des tâches administratives en lien avec la mission, en adoptant les outils du service ESS	

Missions du poste

UN POSTE ADAPTÉ ET ADAPTABLE

La fiche de poste repose sur l'expertise et l'expérience de l'association Id37 et des particularités des territoires choisis pour la mission.

Le poste se décline de la façon suivante :

- 0,8 ETP spécifiquement réservé au projet soit 1.286 heures par an.
- 0,2 ETP, à la charge d'Id37, qui correspond aux temps de formation et aux regroupements nécessaires hors territoires, soit 321 heures par an.

En détail, le 0,8 ETP prévu pour la mission se décompose entre les deux communautés de communes, soit 0,4 ETP par communauté de communes pour un total de 643 heures dédiées par an par territoire (deux jours par semaine).

L'organisation du poste reste flexible en fonction de l'offre fournie aux collectivités. Le poste est sous la responsabilité de la structure employeuse à savoir Id37, ce qui place le chargé de mission sous le contrôle hiérarchique du Co-directeur du Pôle Appui ESS.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Lieux	Id37	Bourgueil	CLVaillière	Neuillé PP	Neuillé PP
Heures	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
Lieux	Id37	Bourgueil	Langeais	Neuillé PP	Neuillé PP
Heures	13h30-17h	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30
TT	7h	7h	7h	7h	7h

Exemple de répartition de l'ETP sur les territoires en 2022

Le caractère flexible de l'offre d'accompagnement permet d'agencer les temps de permanence en fonction des besoins associatifs sur les territoires. Ainsi, certaines journées peuvent être interverties les unes avec les autres pour satisfaire les attentes des acteurs locaux. L'objectif est d'atteindre une répartition équitable et proportionnelle au financement par territoire engagé et à long terme (une année).

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INTERNALISÉ PAR ID37

Les outils utilisés pour le bon déroulement de la mission sont fournis presque exclusivement par l'association Id37, structure employeuse du poste. La relation de prestation avec les collectivités permet à ces dernières de se distancier des formalités techniques.

Id37	Outils administratifs et RH pour la personne en poste (feuilles d'heures ,feuilles d'absences, feuille de frais de mission, agenda partagé à plusieurs entrées) Avantages salariat (Tickets restaurants, mutuelle, prévoyance, etc).
	Moyens de déplacement (voiture de services, frais kilométrique) L'avantage de la voiture de service est la rationalisation économique et temporelle des distances à parcourir par le chargé de mission sur un large territoire
	Supports de travail (ordinateur de fonction, téléphone de fonction)
	Outils de communication (numéro de téléphone professionnel, mail professionnel, Framaliste, réseaux sociaux)
	Outils de suivi pour les accompagnements et de traitements de données (Airtable, cartographie)
Collectivités	Salle(s), connexion internet, imprimante, par territoire pour tenir une permanence
Id37 avec appuis des collectivités	Base de données des collectivités partagée (doit recenser les contacts clefs des collectivités, les élus, les associations déjà identifiés)

Répartition de l'outillage pour la mission en fonction des partenaires

Id37 reste propriétaire des outils fournis pour le bon déroulement de la mission ainsi que des données produites. Les résultats récoltés par Id37, permettant de répondre aux missions du poste, sont transmis aux partenaires.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET GESTION DU MODÈLE

Le bon déroulement du projet repose sur une construction réfléchie de l'organisation opérationnelle et du suivi de la mission, d'un modèle économique sain et transparent, en plus de l'expertise d'un prestataire facilitant la structuration de pratiques de coopération.

COMMENCER LA MISSION ? LES BONNES PRATIQUES

Les premières semaines de mission sont décisives dans la poursuite de celle-ci. L'entrée sur le terrain a été accompagnée par Id37 et les acteurs du territoire.

Le planning et les bonnes pratiques à retenir sont les suivantes :

- La première semaine de salariat permet un temps d'acculturation à l'environnement du poste et des collectivités. La documentation de rapports et diagnostics produits par les différents acteurs et projets (Diagnostic de la CAF, diagnostic du CNEC, etc.) ont permis de livrer un portrait territorial au chargé de mission.
- La deuxième semaine est dédiée à la rencontre des partenaires sur les deux territoires. L'équipe Id37 mobilisée sur le projet a rencontré les partenaires en place, les élus et les futurs collaborateurs dans les lieux où se tiendraient les permanences (France services, siège).

- C'est à partir de la troisième semaine que le chargé de mission peut prendre son autonomie sur les territoires. Les phases en amont d'acculturation et de préfiguration de la mission sont indispensables dans la connaissance et la compréhension de l'environnement de travail, facilitant le poste d'accompagnement.

UN SUIVI EN PLACE

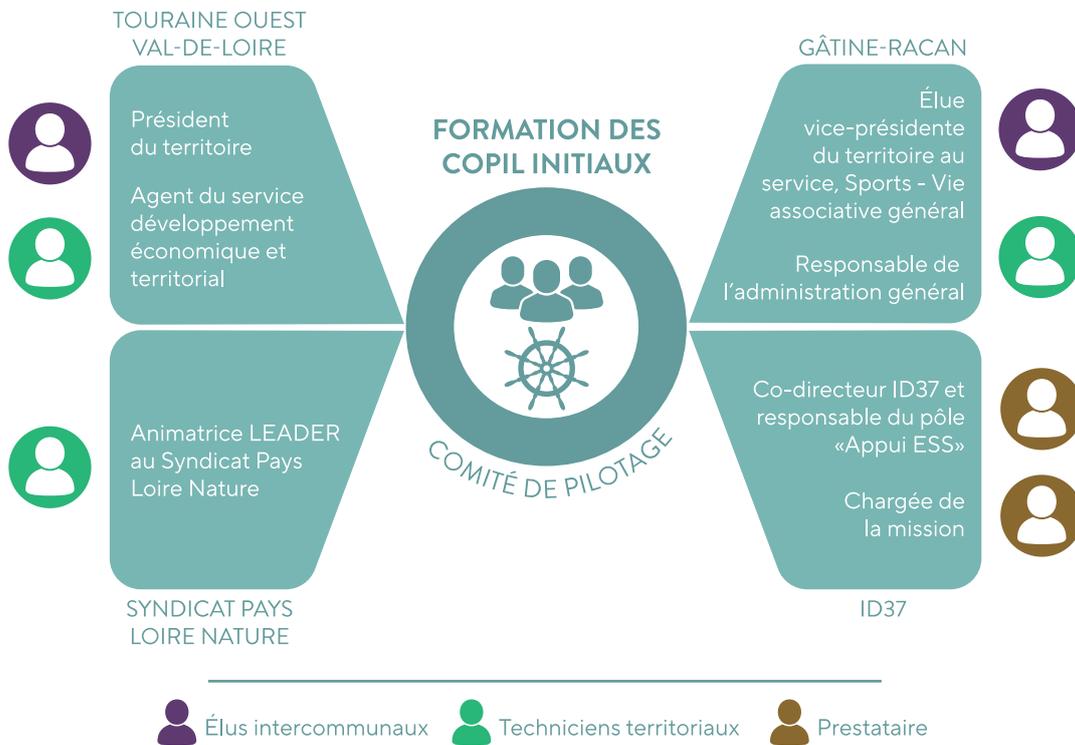
Le suivi de projet est réalisé sur 3 niveaux :

1. Lors des comités de pilotage (Orientation stratégique de la mission, amélioration de certains axes rencontrant des freins)
2. Lors des comités techniques (Suivi technique des objectifs)
3. En interne de l'équipe Id37 (Responsable de service et chargé de mission, RH et suivi des objectifs)

Pilotage en tripartie

Le comité de pilotage est l'organe décisionnaire du projet, celui qui valide et soumet les orientations politiques pour l'année N+1. Il se compose des élus et techniciens du territoire, de l'équipe d'Id37 et s'organise une à deux fois par an.

À son lancement, le Copil était représenté par le Président de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, une élue de Gâtine-Racan, un ou une technicienne de chaque communauté de communes, l'animatrice du programme européen LEADER au Syndicat Pays Loire Nature ayant participé à 80% du financement de la mission sur les deux premières années, le Co-directeur d'Id37 et le chargé de mission. Les acteurs du Copil sont répartis de la manière suivante :

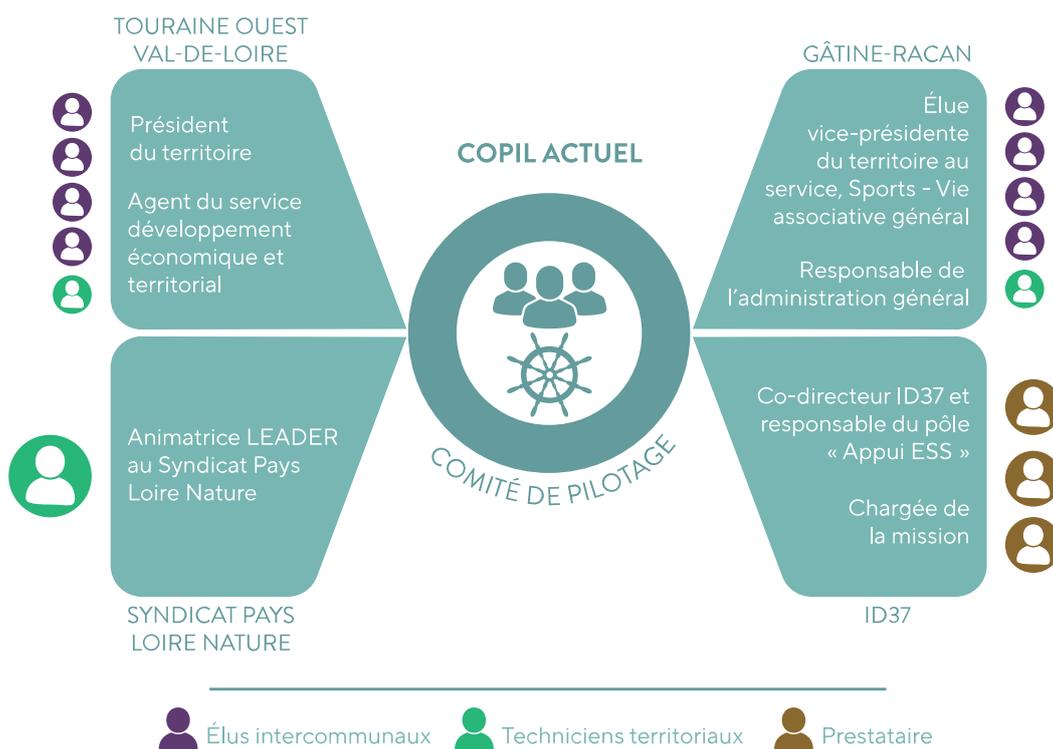


Présentation des acteurs du comité de pilotage initial

Les interlocuteurs présents au Copil ont évolué au cours de la mission pour les raisons suivantes :

- La réorganisation des différents services au sein des territoires a eu pour effet de changer le statut des interlocuteurs entre les collectivités et la chargée de mission.
- Fin du financement LEADER au bout de deux ans de mission (juin 2024) donc sortie du Syndicat du Pays Loire Nature qui ne fait plus partie des financeurs.
- Succès de la mission, donc regain d'intérêt et volonté de co-construire le modèle

Les nouveaux acteurs du Copil sont les suivants :



Le comité technique est l'organe opérationnel du projet, et son objectif est l'organisation et l'application des orientations politiques choisies en comité de pilotage.

Il est composé des techniciens de collectivités territoriales et de certains élus et ils font tous partie du comité de pilotage. Le comité technique s'organise autant de fois que nécessaire dans l'année.

Le suivi en interne par la direction du pôle ESS auprès du chargé de mission permet de suivre les objectifs de façon hebdomadaire et continue.

Dans le cas de dépenses imprévues mais qui se trouvent être indispensables dans le bon déroulement de la mission, elles sont discutées et négociées avec les commanditaires de la mission lors des Copil. La mission peut donc voir son cadre influencé par des contraintes exogènes. Néanmoins, elle prend racine dans un projet de territoire commun, ce qui dessine des réponses co-partagées et un appui technique et politique vers l'association Id37.

Lors de l'année 2022, l'augmentation du prix de l'essence a mené à une négociation avec les deux communautés de communes, pour une revalorisation du financement, au prorata du nouveau prix kilométrique. La proposition fut acceptée par les deux EPCI.



MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'OPÉRATION

Le modèle économique du projet a connu différentes évolutions depuis son lancement.

Suite à la production du diagnostic du CNEC et des préconisations portées par Id37 sur les territoires de Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan, le Syndicat du Pays Loire Nature a proposé de soutenir ces actions grâce au programme européen LEADER à hauteur de 80%.

En ce sens, les deux communautés de communes ont fait le choix de porter un marché public et de rédiger un cahier des charges, dans l'optique de déléguer la mission d'accompagnement de la vie associative de leur territoire à un prestataire, comme proposé par Id37 dans ses préconisations.

Id37 a répondu à ce marché puis a été sélectionnée au début de l'année 2022.

Suite à cette sélection, un dialogue s'est engagé entre les communautés de communes et l'association Id37 afin d'ajuster aux attentes et aux caractéristiques du terrain le recrutement puis le lancement de la mission. Le financement LEADER étant confirmé, les Communautés de communes ont financé le reste à charge sur fonds propres (10% par communauté de communes).

Le contrat de marché public a duré un an, renouvelable une fois. La fin de ces deux années de contractualisation avec les communautés de communes a conduit, de fait, à la fin du financement par le programme LEADER. Les Présidents des Communautés de Communes ont souhaité maintenir la mission d'accompagnement, en renouvelant le contrat avec Id37 en pluriannuel (sur trois années) à partir de leur fonds propres et d'un Cap'Asso, via un nouveau marché public.

Le dispositif Cap'Asso démontre un appui politique et technique de la Région Centre-Val de Loire afin d'alléger les charges des deux communautés de communes dans le financement de ce projet innovant.

En 2025 la prestation proposée par id37 représente 55 k€/an. Un soutien par la Région Centre au titre du Cap'asso vient réduire le reste à charge.



Il comprend :

LES MOYENS HUMAINS

1.286 heures/an



LES INVESTISSEMENTS

Informatique, téléphonie, etc.



LES DÉPLACEMENTS



LES FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS À LA MISSION



Représentation des charges internalisées dans le modèle économique

Concernant la facturation, Id37 propose la déclinaison suivante :

- 70% au lancement soit 19 085 € par communautés de communes
- 30% de solde en fin d'année : 8180 €

LE CŒUR DE LA MISSION

CONCRÈTEMENT, QUE FAIT ID37 ?

Comme indiqué dans les objectifs, Id37 œuvre à la structuration interne des associations et les soutient dans leur vie quotidienne. Id37 répond à toutes les questions que se posent les bénévoles et salariés concernant la vie associative.

Ces sollicitations peuvent parvenir au chargé de mission par mail, appel, SMS, rencontre directe.

Plusieurs formes d'échanges existent :

Rendez-vous individuel

Les rendez-vous individuels correspondent à des temps d'échange, en direct ou via la réservation d'un créneau horaire.

La modalité de réponse dépend du besoin du public accompagné.

Dans le cas où le sujet de l'accompagnement ne dépasse pas plus de 10 minutes avec une thématique simple (assurance, dons, etc.), le chargé de mission peut répondre par téléphone, mail ou SMS.

À contrario, si la thématique traitée est complexe et/ou chronophage (rédaction de statuts, montage de projet, etc.), un accompagnement physique est proposé par le chargé de mission.

Les accompagnements distanciels permettent de traiter des sujets rapidement sans qu'il n'y ai besoin d'un accompagnement approfondi.

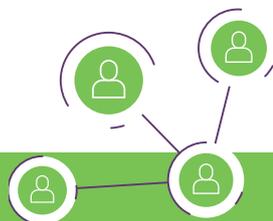
Il s'agit davantage d'un système de questions réponses sur les élémentaires de la vie associative. Les accompagnements physiques sont réalisés lorsque la possibilité le permet, au sein de la commune du bénéficiaire à travers des permanences dans les services publics communaux.

Le rendez-vous d'accompagnement prend fin lorsque l'association où le porteur de projet accomplit l'objectif fixé à l'origine de sa demande.

Ce ne sont pas moins de 20 000 km parcourus chaque année sur les territoires de Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan. L'objectif est d'aller au plus près des habitants des territoires ruraux isolés des dispositifs d'accompagnement métropolitain.

Ainsi, la voiture facilite les temps d'accompagnement et permet au chargé de mission de pouvoir se déplacer là où le besoin se fait ressentir (locaux associatifs, salles communales, cafés, etc.).

La proximité, couplée à la réactivité du chargé de mission, permet notamment l'instauration progressive d'une relation de confiance envers l'accompagnateur et fluidifie la montée en compétences de la part des structures.



Dans le cadre du projet, l'utilisation du dispositif Guid'Asso reste essentielle. Il permet la création d'un réseau destiné à appuyer la vie associative locale (intercommunale, départementale, régionale) à travers une division des rôles et savoirs des acteurs labellisés. Composé d'informateurs, d'orienteurs, d'accompagnateurs généralistes ou spécialisés, chacun dispose d'un rôle précis. Le panorama de réponses est ajusté, permettant une (ré)orientation en fonction des réponses à apporter aux bénéficiaires du Guid'Asso.



Sur le territoire de Touraine Ouest Val de Loire nous retrouvons la Maison Sport et Fit'santé comme Orienteur.



Côté Gâtine-Racan l'espace multimédia de Saint-Paterne-Racan est lui informateur.



Accompagnement collectif et atelier local

Les accompagnements collectifs sont organisés par Id37 via le DLA.

Initialement prévu pour les structures employeuses ou futures employeuses, il peut s'étendre aux associations composées exclusivement de bénévoles. Le but de la démarche est d'accompagner plusieurs structures différentes sur un même temps, vers la montée en compétences d'une thématique ciblée. L'avantage d'effectuer la démarche collectivement se trouve dans sa capacité à produire de l'échange entre des acteurs associatifs aux parcours et expériences contrastées.

Grand rendez-vous

Une soirée associative est organisée sur chaque communauté de commune une fois par an. Ces grands rendez-vous de la vie associative locale permettent d'offrir des temps de rencontres et d'échanges à l'ensemble des associations sur leur territoire.

Les acteurs associatifs sont conviés à chaque soirée dans des lieux d'exception (châteaux, bâtiments innovants et écologiques, etc) avec, à leur issue, un temps convivial (cocktail dînatoire offert par la communauté de communes). Ces temps sont organisés pendant des périodes plus creuses pour les associations, généralement pendant le mois de novembre.

Le premier grand rendez-vous local a eu lieu sur la Communauté de Communes de Touraine Ouest Val de Loire avant de s'essaimer l'année suivante sur la seconde Communauté de Communes suite à la demande du Président de Gâtine-Racan. La démarche du grand rendez-vous fonctionne au regard de la satisfaction des associations et des présidents des Communautés de Communes.



Au regard de la réussite des RDV de la vie associative sur TOVAL, le président de TOVAL et moi même avons proposé à M. TRISTRAM (le président de Gâtines-Racan) «Faites la même chose qu'à TOVAL cela a super bien marché». Effectivement, la réussite a été inspirante, et Gâtines Racan se lance dans la démarche.

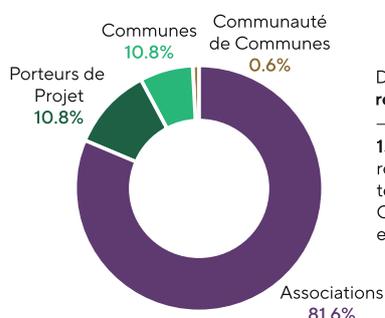
(BAILLY Aurore, animatrice LEADER)



Les résultats 2022 - 2024 sur Touraine Ouest Val de Loire...

LA MISSION EN CHIFFRES TOVAL

Typologie des structures (%)



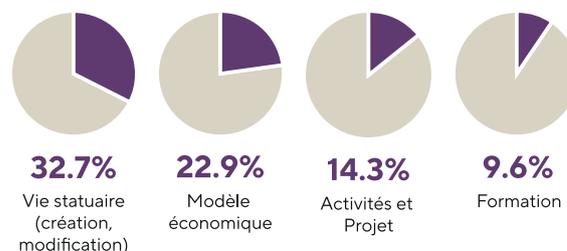
Donnant lieu à **457 rendez-vous** sur TOVAL



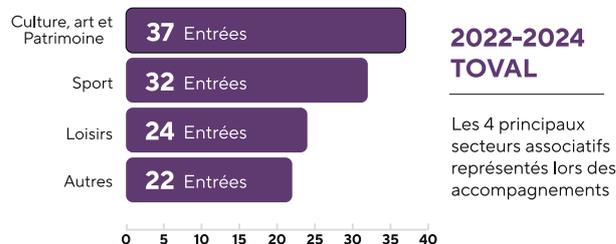
158 structures rencontrées sur le territoire de Touraine OuestVal de Loire entre 2022 et 2024



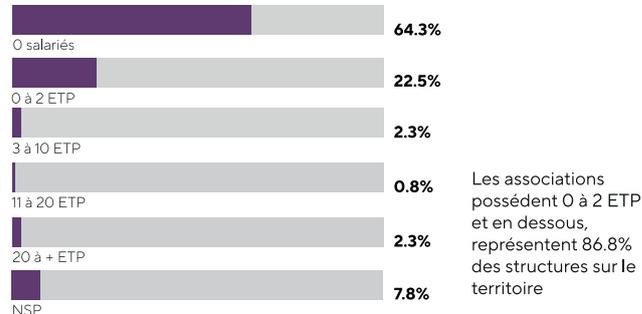
Répartition des thématiques (%)



Principaux secteurs d'activités



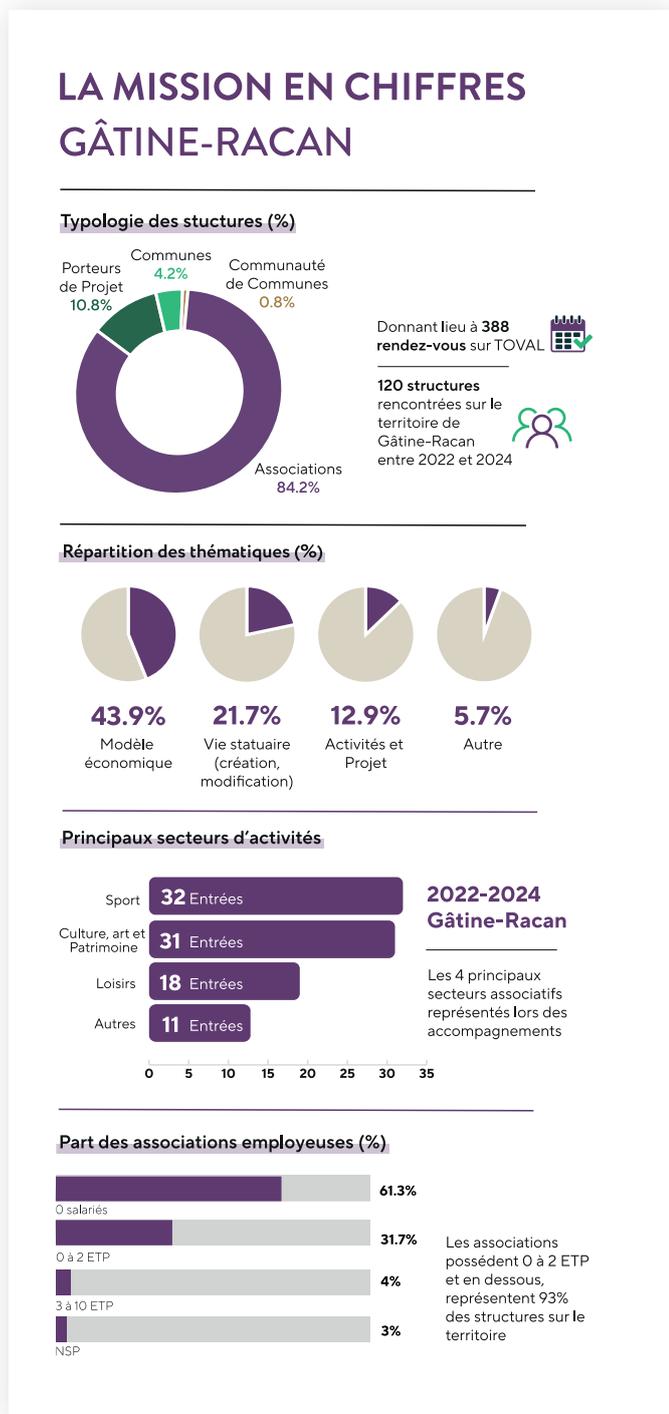
Part des associations employeuses (%)



La pratique s'étend sur le territoire via la communication déployée, mais également grâce au bouche à oreille des structures déjà accompagnées.

La durée d'accompagnement par association est en moyenne d'1 heure. L'objectif n'est pas de traiter de façon industrialisée les associations demandeuses, mais bel et bien de prendre le temps d'établir une relation de confiance et un suivi personnalisé.

... et sur Gâtine-Racan



Les chiffres ont montré un écart entre l'effectif des associations recensées par la mission sur le territoire et l'effectif des nouvelles structures. 5 structures associatives non territorialisées sur Gâtine-Racan ont participé à des formations

sur ce territoire.

La durée d'accompagnement sur Gâtine-Racan est en moyenne de 55 min en 2024, ce qui reste flexible et qualitatif comme dit en amont.

UN SUCCÈS EN COMMUN ET PARTAGÉ

L'observation de ces deux années d'expérimentation réussie grâce à l'engagement des collectivités pour la vie associative locale, au travers de la mission, a permis d'implanter de nombreuses plus-values. Le projet d'aide à la structuration interne des associations locales présente des impacts sociaux durables et bénéfiques déjà florissants pour les territoires.

UNE SOLUTION CLÉS EN MAIN POUR LES COLLECTIVITÉS

La mission regroupe un ensemble d'acteurs politiques composant avec des programmations spécifiques à leur territoire intercommunal et leur groupement sur l'échiquier politique. Malgré des divergences entre élus, leurs objectifs se regroupent sous une bannière commune : l'accompagnement des associations sur ces territoires ruraux.



Alors nous, notre but, c'était surtout de ne plus avoir de dossiers bancals d'associations... L'objectif du Président du Pays était qu'ils arrêtent de nous appeler pour les aider sur des petites choses. [...] Il fallait un accompagnement par des personnes spécialisées sur la vie associative. Et que les associations ne soient plus seules... Et là au moins, elles ont un petit réseau et elles ont quelqu'un à qui poser leurs questions.

(BAILLY Aurore, animatrice LEADER)



La mission permet le **désengorgement** des services communaux, parfois inondés par des questionnements ou besoins. Le chargé de mission devient le premier sas d'accueil aux structures associatives avant d'effectuer une possible réorientation en fonction des besoins et thématiques visés.



On gagne du temps en mairie car les associations vous nous poser des questions et moi je suis incapable de leur répondre. Sur Saint-Antoine par exemple, il y a eu une création d'association : Ils ont rencontré la chargée de mission deux ou trois fois. Moi, je ne suis pas assez qualifiée pour les aider. Forcément, c'est du temps en plus pour moi et les associations échangent avec quelqu'un qui est professionnel. C'est vraiment le principal atout.

(PAIN Claude, Mairesse de Saint-Antoine et élue adjointe "Sports et Vie associative" à Gâtine-Racan)



La **posture professionnelle** et l'**expertise** sont indispensables à la réussite de la mission et au sentiment de sécurité des associations et des collectivités accompagnées.



Ce qui compte, c'est aussi le réseau. Parce que si tu n'as pas la réponse à la question, ce n'est pas grave. Ce qu'il faut, c'est que les associations sachent où est-ce qu'elles doivent aller. Tu peux n'avoir aucune réponse de toi-même, mais tu peux donner le numéro de la bonne personne. Les associations, quand elles viennent te voir, c'est qu'elles viennent chercher de la donnée, du concret

(MAFFRAY Héloïse, chargée de la mission ESS à Id37)



Lorsque le chargé de mission se retrouve démuni face à certaines thématiques, il dispose d'un vaste **réseau** de partenaires, lui permettant de réorienter au plus juste l'interlocuteur face à sa problématique. Id37 est co-animateur, accompagnateur et informateur du réseau Guid'Asso en Indre-et-Loire, et porteur du dispositif DLA.



Il y a besoin d'agir sur les zones rurales, de les renforcer pour éviter qu'elles se transforment en zone de relégation. Mais comment agit-on sur ces territoires ?

(CARTEAU Cyril, co-directeur d'Id37)

Les objectifs pour les associations sont les mêmes que pour les territoires, et rejoignent ce qui était indiqué dans le diagnostic : outiller les asso, les faire monter en compétences, se professionnaliser et faire en sorte que les gens aient une réponse à leurs besoins. Pour qu'elles soient davantage en mesure, une fois structurées en interne, de se tourner vers l'extérieur et de créer des projets.

(MAFFRAY Héloïse, chargée de la mission ESS à Id37)



Enfin, il y avait une attente des associations pour une montée en compétences.

Transmettre des compétences et **former les gouvernances associatives**, c'est :

- favoriser leur autonomie
- sécuriser les bénévoles administrativement et juridiquement
- permettre le développement de projets
- les prémunir des risques parfois grandissants d'un enclavement social, économique, politique, éducatif et culturel des territoires ruraux.

DES ASSOCIATIONS RAVIES

Si l'on s'oriente vers le discours des acteurs rencontrés, plusieurs des objectifs visés ont pu être validés.



On voit que la mission se passe bien quand on voit le nombre d'associations qui viennent vers la chargée de mission, tous les contacts qu'elle peut faire, tout ce qui satisfait les associations.

Les associations nous le disent. Si j'ai moins d'appels d'associations, c'est que ça fonctionne

(BAILLY Aurore, animatrice LEADER)



Les associations sont satisfaites d'être accompagnées individuellement comme collectivement, à travers des ateliers d'interconnaissances (accompagnements collectifs, assises) pour les acteurs du secteur.



Et ça, les gens aiment bien. Ils créent du lien, se rencontrent, échangent.

(BAILLY Aurore, animatrice LEADER)

On voit aussi le nombre de personnes présentes en formation, des bénévoles malgré que ce soit le soir, c'est important. Il y a un besoin. On a répondu aux attentes des associations.

(id.)



L'enthousiasme des associations à l'idée d'être accompagnées individuellement ou de se retrouver sur des temps collectifs, produit de la satisfaction citoyenne, devenant à son tour un levier politique pour les élus.



Il y a le volet psychologique, je pense que c'est réel. Ils se sentaient tous seuls, et maintenant ils ont quelqu'un qui est là pour leur parler, pour les aider, les accompagner. Je pense qu'ils se disent maintenant qu'ils sont en sécurité avec cette personne, qu'ils savent où ils vont aller.

Alors qu'avec moi, ce n'était peut-être pas le cas, parce que ce n'est pas mon travail ni mes missions.

(id.)



Le « volet psychologique » est indissociable du poste d'accompagnateur. Il est un élément informel mais primordial dans la mission. Les acteurs associatifs, en grande majorité bénévoles, s'investissent dans des projets qui, pour certains, sont le fruit d'un engagement intense et inscrit sur la durée. Le manque de professionnalisation des bénévoles devient un frein à la (sur)vie d'une structure, de par une exigence grandissante de l'État et des financeurs envers les acteurs de ce secteur.



On est en milieu rural, la mobilité n'est pas centrée sur l'agglomération. On avait les formations DLA à Saint-Pierre-des-Corps dans l'agglomération, mais lorsqu'elles ont été délocalisées ici, plusieurs personnes m'ont dit "Ah, on ne connaissait pas.

(id.)



La démarche d'aller-vers est essentielle, d'autant plus sur des territoires ruraux. La proximité géographique conduit à des formes de proximité relationnelle avec les acteurs. La proximité amène confiance et réciprocité dans l'échange.

En dehors du dispositif national Guid'Asso, les interlocuteurs habituels sont les collectivités territoriales : De la commune, premier relais de la vie citoyenne locale, au département, en passant par les EPCI, commanditaires de la mission. Le Syndicat du Pays Loire Nature, est lui également présent dans la boucle du réseau. La finalité d'élaborer une dynamique collective avec les différentes échelles du territoire, est la structuration d'interconnexions entre les acteurs possédant, compétences et ressources variées, dans la poursuite d'un objectif commun.



UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE ET COMMENCE SON FLEURISSEMENT

L'expérience d'accompagnement de la vie associative déployée sur les Communautés de Communes de Gâtine-Racan et de Touraine Ouest Val de Loire a permis à chacun des acteurs de s'y retrouver.

Id37

Pour l'association Id37, cette expérimentation met à jour des pressentiments acquis par une pratique et une expérience de terrain. La place d'accompagnateur offre l'avantage d'être au plus près des effets de la mission, permettant un recueil plus simple des résultats produits.

La possibilité donnée de **pouvoir capitaliser sur les matériaux récoltés** favorise la production de rapports disposant d'une vision de suivi globale de la démarche d'accompagnement. Ces documents servent à définir l'état de santé d'un secteur parfois difficilement perceptible sur les territoires ruraux et de pouvoir agir en fonction.

Ensuite, la démarche s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par l'association, étant donné qu'elle occupe le rôle d'accompagner le tissu associatif départemental.

C'est donc l'occasion pour l'association de **réaffirmer ses positions et ses valeurs à l'échelle locale** en se positionnant comme l'un des moteurs d'une dynamique associative sur le territoire d'Indre-et-Loire.

Un autre enjeu pour l'association est de **favoriser une pratique collaborative entre les différents acteurs d'un territoire**.

L'objectif d'une étape collaborative dans la construction de projets similaires se trouve dans cette capacité à partager des compétences, des échelles, des visions du territoire ensemble. C'est dans la collaboration que l'on trouve les clés de réussite pour nos territoires.

La mission emmène la possibilité d'expérimenter des façons de faire sur le territoire pour Id37. En se postant à certains égards comme une structure laboratoire, via les projets expérimentaux menés, **elle occupe un statut particulier** dépassant celui des associations plus traditionnelles, occupant un état rare dans le paysage local, voire national. Cet état particulier **offre les conditions requises à la construction de projets innovants** similaires à la mission d'accompagnement associatif.

Communautés de Communes

Pour les communautés de communes, l'internalisation du poste d'accompagnement à Id37 octroie la possibilité de **rationaliser les coûts rattachés à la mission**, les démarches administratives, le temps passé au montage organisationnel et les étapes de conduites. C'est une solution "clé en main" dont disposent les collectivités, ce qui leur amène un **allègement des conditions de travail en interne tout en disposant d'un service mené par des experts sur le territoire**.

La mission apporte un appui aux associations en permettant la professionnalisation de la structure et de ses membres par un éventail de procédés. **Cette professionnalisation prépare et acculture les bénévoles** à la complexité administrative et réglementaire demandée au sein du secteur associatif. En somme, ce sont des dossiers mieux rédigés, des méthodologies de travail interne plus performantes, un niveau de technicité supérieur, une autonomie plus grande vis-à-vis des collectivités.

La professionnalisation offre l'avantage aux collectivités de **se décharger d'activités chronophages** (lecture moins fastidieuse des projets et des demandes de subventions, accompagnement sur la réglementation, etc.). Les collectivités territoriales accèdent, en outre, à des **acteurs locaux dont le niveau de discussion se rapproche de plus en plus des leurs**.

L'accompagnement des associations en Zone France Ruralité Revitalisation (ZFRR) d'Indre-et-Loire a permis de rencontrer 240 associations et 32 porteurs de projet associatif, avec **un total de 845 rencontres depuis 2022**, soit l'équivalent de **282 par an**. À titre comparatif, l'année 2023 comptait 226 jours ouvrés, ce qui représente un peu plus d'1 rencontre par jour pendant une année. Les chiffres de la mission montrent que la dynamique de ces territoires ruraux existe, mais qu'elle est plus difficilement recensable car éloignée de la métropole Tourangelle. La mission participe dès lors à **remettre du lien avec les (futurs) associations et nuancer cette image de zones à revitaliser car absente de dynamiques locales**.

La mutualisation du poste sur ces deux territoires, outre la répartition pour les EPCI des financements pour la mission, contribue à l'émergence d'une pratique collaborative entre eux. En effet, ces territoires deviennent plus à même d'échanger sur leurs expériences, leurs façons d'agir pour la vie associative, leurs difficultés sur le territoire. En plus de renforcer le partage d'informations entre des territoires ruraux limitrophes, la démarche amplifie les effets de co-construction des orientations politiques territoriales. En somme, la **mutualisation oriente l'échange vers une coopération** afin d'obtenir une politique associative cohérente sur le département.

La mission était l'occasion d'expérimenter une collaboration avec des EPCI dans le déroulement d'une pratique d'accompagnement associatif, permettant de jauger la bonne échelle d'actions collaboratives au niveau local. Pour les acteurs du territoire qui souhaitent avoir recours à l'appui de la vie associative, le montage du dispositif via les communautés de communes

permet de répartir les coûts dans un premier temps, chose plus complexe pour une commune. Puis dans un second temps, cela permet de disposer d'une offre sur des territoires communaux inégalement dotés, **renforçant ainsi le poids et l'implication des communautés de communes dans le maillage du territoire local**.

Cette coopération avec les communautés de communes a permis de consolider des relations déjà préexistantes dans le cas du développement des territoires de Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan. Ce travail a également contribué à renouer et développer les liens entre les associations et les collectivités. Le fruit de ce projet collectif a orienté les échanges vers une **dynamique de consolidation et de développement partagée** en faveur des territoires. Une dynamique comprenant associations, collectivités territoriales (communes, EPCI, voire la région Centre-Val de Loire) et Id37. La démarche pousse **différents acteurs, aux compétences variées et parfois complémentaires, à se saisir de problématiques communes** sur leur territoire (attractivité, inégale répartition de certaines offres sur les communes, etc.), ce qui favorise des réponses plus riches et ancrées localement. Renforcer ces liens permet d'envisager un nouveau tournant voire de **nouvelles étapes de coopération dans la co-construction des politiques publiques** sur nos territoires.

Associations

Pour les associations du territoire, l'expérimentation d'un accompagnement associatif rapproché **encourage l'émergence d'initiatives pour le dynamisme local et in fine l'attractivité**, imaginés souvent qu'à travers les services touristiques et commerciaux des collectivités. Les associations sont des **moteurs pour les territoires et leur vie locale** en assurant des activités sportives, culturelles, éducatives, de loisirs, de services sociaux et apportent des possibilités d'emplois ancrés sur ces espaces fortement marqués par le chômage ou la péri-urbanisation.

À l'instar des EPCI, la mission d'accompagnement permet du dialogue entre acteurs associatifs qui partagent leurs expériences, difficultés ou opportunités. La mutualisation des parcours et expériences donne tout d'abord accès à une diversification des pratiques, offrant parfois des réponses à certaines des problématiques du secteur. Dans un second temps, **la mutualisation d'expériences encourage la mutualisation d'initiatives.**

Enfin, le poste de chargé de mission ESS propose un accompagnement localisé avec des possibilités de rendez-vous physiques. Éloignées des offres métropolitaines, les associations de ces territoires peuvent se sentir exclues des formes d'accompagnement par les difficultés d'accès. Bien accompagnés, ces territoires regorgent en réalité d'initiatives, de projets, de vies. **L'objectif a permis de visibiliser et d'apporter le soutien nécessaire** à leur réalisation et leur pérennisation. Le service de proximité qu'offre la mission a permis de **répondre à des besoins locaux.** Un appui favorise une **réponse quasi-instantanée, au plus près des problématiques quotidiennes et spécifiques** de la structure. La disponibilité et la proximité géographique conduisent à des formes de proximité relationnelle, élémentaires dans la poursuite d'un accompagnement visant à soutenir une vie locale sur des zonages de politiques prioritaires.

I CONCLUSION

La mission d'accompagnement de la vie associative sur les Communautés de Communes de Gâtine-Racan et de Touraine Ouest Val de Loire a permis de répondre aux préconisations du rapport du CNEC et donc, au besoin, de permettre la structuration du réseau de la vie associative locale en leur apportant un appui technique, ce que les collectivités n'auraient pas pu fournir sans la contrepartie d'un fort engagement temporel et financier.

La mise en récit encourage une pratique d'essaimage en retraçant les bonnes pratiques d'une mission expérimentale en coopération avec deux collectivités territoriales. L'historique de construction de la mission montre de façon concrète que la coopération entre des structures privées (notamment des structures de l'ESS) et des structures publiques telles que des collectivités est possible afin d'initier un dialogue et d'agir en faveur des problématiques communes sur leur territoire.

I ANNEXE

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT :

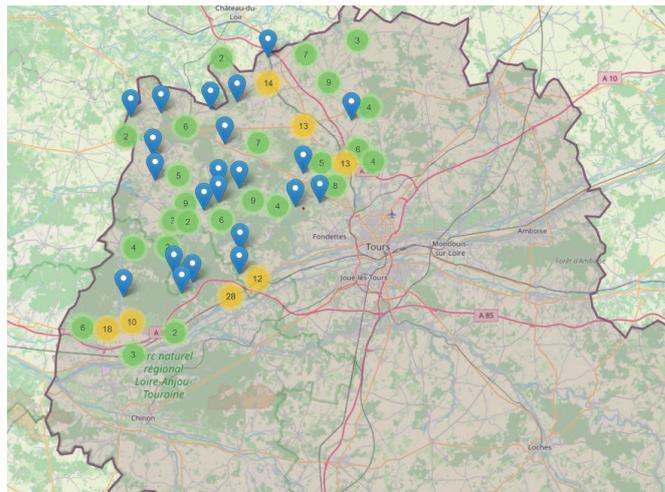
UNE APPROCHE QUANTITATIVE

La méthodologie utilisée dans ce rapport est un mélange d'approches quantitatives et qualitatives.

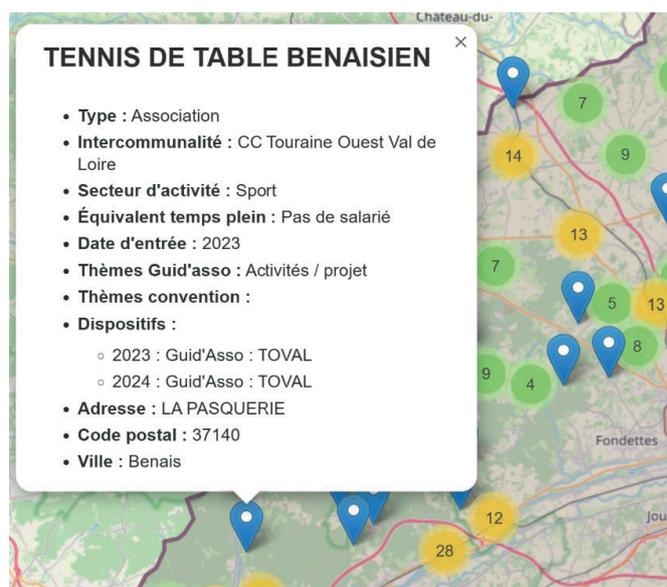
Pour retracer l'historique de la mission d'accompagnement sur les deux Communautés de Communes Gâtine-Racan et Touraine Ouest Val de Loire, il nous faut illustrer un cadre initial de présentation. La contextualisation de la mission à travers des données chiffrées prend sens dans la construction d'une base d'appui stable pour comprendre les raisons et évolutions de la mission. L'apport quantitatif permet de cerner des phénomènes sociaux récurrents, en somme des tendances générales, de par une approche macroscopique. Il donne ainsi un cadre général d'explication dans les travaux. Ici, nous avons utilisé les données de suivis d'Id37, mais qui restent des matériaux de seconde main, n'étant pas récoltés par nous-même.

L'utilisation de l'approche qualitative octroie l'atout d'un suivi chiffré tout au long de la mission. L'utilisation de ces données permet ainsi de figer une situation donnée, construite par des critères chiffrés, sur un temps T. Cette manœuvre offre la possibilité de dresser un portrait de l'action territoriale en cours et plus seulement lors de bilans d'activités. Mais cet atout ne se cantonne pas seulement à la synthétisation de portraits puisqu'il permet également la construction d'outils techniques (cartographies, listes de diffusion, recensements, etc.) dans l'objectif de renforcer et compléter la pratique de l'agent.e en place. Le renfort d'outils techniques, directement modulé par la pratique d'accompagnement sur les territoires, est un élément de compréhension et/ou d'appui spécifique supplémentaire aux données chiffrées du contexte étudié.

Voici un exemple de cartographie pouvant être utilisé à travers le recueil de matériaux d'Id37.



Cartographie des associations sur les communautés de communes de Gâtine-Racan et Touraine Ouest Val de Loire



Exemple d'utilisation de l'outil cartographique

UNE APPROCHE QUALITATIVE

L'approche qualitative, par l'utilisation d'entretiens notamment, permet ici de compléter une approche quantitative. L'angle d'analyse de l'approche qualitative est lui microscopique. Elle complète donc la première méthodologie, en couplant une approche macro et microscopique.

L'attrait pour la pratique micro, est dans sa capacité à produire des matériaux avec une profondeur analytique plus importante. L'entretien est un exercice qui réunit enquêteur.rice et enquêté.e, autour de questionnements au préalable construit par l'enquêteur.rice.

La récolte de données se fait en cumulant des entretiens avec des interlocuteur.rice.s différent.e.s. Le fait que la relation s'établisse en physique et soit anticipée des deux parties permet une approche plus approfondie du questionnement. Ce contexte de récolte dispose de modalités permettant le recueil de points de vue, de récits individuels, d'expériences, de ressentis et digressions.

Enfin, nous avons eu recours à un ensemble de documents retraçant l'historique de la mission, de façon technique et explicative. Nous pouvons citer le rapport du CNEC (Cultivons Nos Énergies Citoyennes) qui a permis de constituer la première formalisation des besoins sur les territoires de Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine-Racan, en matière de vie associative.

Condenser ces deux approches permet de croiser des matériaux avec des sens parfois divergents ou similaires, de par l'utilisation de méthodologies complémentaires.

I GLOSSAIRE

Bottom up : Pour désigner une approche ascendante (du bas vers le haut)

CCGR : Communautés de Communes Gâtine-Racan

CCTOVAL : Communautés de Communes Touraine Ouest Val de Loire

CNEC : Cultivons Nos Énergies Citoyennes

Copil : Comité de Pilotage

Cotech : Comité technique

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement des structures de l'ESS

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETP : Equivalent Temps Plein

Guid'Asso : Dispositif d'accompagnement associatif

Id37 : Association Corpopétrussienne, porteuse du projet de mise en récit

ZFRR : Zone France Ruralités Revitalisation

I RESSOURCES EN LIGNE

Cette brochure est accompagnée de contenus complémentaires disponibles en ligne. Les images, documents et ressources mentionnés dans les pages précédentes sont accessibles via le lien ci-dessous ou en scannant les QR code :



¹ Cartographie du territoire Syndicat du Pays Loire Nature

² Vie locale



³ Pourquoi agir en faveur des associations du territoire

⁴ Infographie « Les priorités des citoyens à l'égard du maire »



Brochure éditée par Id37

Adresse : 6 Rue Jacques Vigier, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

Site : <http://www.id37.fr/>

Contact : contact@id37.fr | 02 47 37 95 44

Responsable de publication : Carteau Cyril – Id37

Rédaction : Louison Michaud, Héloïse Maffray – Id37

Conception graphique & mise en page : Aldine KIMA – BTS ERPC Albert Bayet

Impression : Lycée ALbert Bayet – TOURS

Date de publication : Janvier 2026

Association loi 1901 – SIRET : 352 858 476 00042

© 2026 Id37 – Reproduction interdite sans autorisation.

